COMMUNICATION AUX ENTREPRISES DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

29 décembre 2021

Objet : Nouvelles consignes sur les dépistages des travailleurs et ressources COVID-19 pour les entreprises

Bonjour,

Dans le contexte de la hausse préoccupante des cas confirmés et de la capacité actuellement limitée des équipes du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (MCQ) pour réaliser les dépistages et enquêtes épidémiologiques, nous souhaitons informer le milieu des affaires que notre équipe de Santé au travail de la direction régionale de Santé publique travaille activement dans l'effort de prévention et de contrôle de l'épidémie COVID-19 en cours.

En collaboration avec les autorités, nous œuvrons dans le but de préserver la santé des travailleurs à risque et de soutenir les milieux de travail de la région à ce qu'ils puissent appliquer les mesures préventives recommandées. Nous soutenons également les employeurs afin de les aider à prendre les meilleures décisions en termes de gestion des risques.

En ce sens, nous souhaitons vous informer que dorénavant, en Mauricie et au Centre-du-Québec, vous ne pouvez plus ;

- Demander aux contacts asymptomatiques d'un cas positif de passer un test en centre de dépistage;
- Demander une confirmation TAAN (test en clinique de dépistage) à un employé après un test rapide positif;
- Demander une confirmation d'un résultat négatif pour un retour au travail à la fin de la période d'isolement d'un cas positif.

Vous trouverez ci-joint une infographie à partager qui indique les coordonnées des ressources à la disposition des entreprises de la région. Nous vous invitons à la partager à vos membres ainsi que sur vos réseaux sociaux.

De plus, voici les références utiles pour connaître les mesures applicables dans les milieux de travail, selon les secteurs.

- Consignes à suivre pour la personne identifiée comme contact d'un cas confirmé de COVID-19
- Site web de la CNESST Trousse COVID-19

- <u>Page Facebook de la CNESST</u>
 (pour des publications à partager et les dernières nouvelles concernant les milieux de travail)
- Site web du CIUSSS MCQ, section Entreprises & milieux de travail COVID-19
- <u>Page Facebook du CIUSSS MCQ</u>
 (pour des publications à partager et les dernières nouvelles concernant le COVID-19)

Si vous ne retrouvez pas la réponse à votre question ou que vous avez besoin de soutien, contactez l'équipe Info COVID-Santé au travail au 1 833-392-0115 (du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h) et en horaire élargi durant la période des fêtes, ou par courriel à l'adresse suivante : 04santetravail@ssss.gouv.qc.ca.

Merci de votre collaboration!

L'équipe de santé au travail Direction de la santé publique et responsabilité populationnelle